

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0066910.2024.002			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom PRO NATURA Adresse 754 AVENUE PIERRE GRAND BP 107 84300 Cavailon Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché • Stockage • Importation • Exportation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production de produits en conversion – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 05 octobre 2024 16:21:27 +02 (Europe/Brussels) Nom et signature ECOCERT FRANCE Lieu L'Isle-Jourdain (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 02/10/2024 au 31/03/2026		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Autres : Fruits et légumes 4ème gamme Other:: 4th range fruits and vegetables	Biologique
	Autres : Fruits et légumes frais et secs Other:: Fresh and dried fruits and vegetables	Biologique
	Autres : Fruits et légumes frais et secs d'importation Other:: Fresh and dry fruits and vegetables from import	Biologique
	Autres : Fruits et légumes frais et secs en conversion Other:: Fresh and dry fruits and vegetables in conversion	En conversion
	Autres : Fruits et légumes frais et secs surgelés Other:: Frozen fresh and dried fruits and vegetables	Biologique
	Autres : Fruits et légumes transformés aseptiques Other:: Aseptic processed fruits and vegetables	En conversion
	Autres : Fruits et légumes transformés aseptiques Other:: Aseptic processed fruits and vegetables	Biologique
	Autres : Gelée royale, pollen, sirop d'érable, miel Other:	Biologique
	Autres : Plantes décoratives Other:: Ornamental plants	Biologique
	Autres : Plantes d'aromates Other:: Aromatics seedlings	Biologique
	Autres : Plantes de fruits et légumes Other:: vegetable and fruits plants	Biologique
	Autres : Produits d'épicerie Other:: Grocery products	Biologique
	Autres : Préparations à base de fruits Other:: Fruit products	Biologique
	Autres : Préparations à base de légumes Other:: Vegetable-based preparations	Biologique
	Autres : Vinaigres Other:: Vinegars	Biologique
	Biscuits, chocolats, confiseries Biscuits, chocolates, confectionery	Biologique
	Boissons Beverages	Biologique
	Boissons: Vins et champagne Beverages: Wines and champagne	Biologique
	Cafés, Thés, Infusions: Cafés Coffees, Teas, Infusions: Coffees	Biologique
	Condiments et sauces Condiments and sauces	Biologique
	Corps gras, huiles: Corps gras et huile Fatty substances, oils: Fat and oil	Biologique
	Céréales, légumineuses et oléagineux Cereals, leguminous crops and oil seeds: Cereals, legumes and oilseeds	Biologique
	Fruits coupés et/ou emballés: Fruits et légumes frais et secs Cut and/or packaged fruit: Fresh and dried fruits and vegetables	Biologique
	Fruits coupés et/ou emballés: Fruits et légumes frais et secs d'importation Cut and/or packaged fruit: Fresh and dry fruits and vegetables from import	Biologique
	Fruits coupés et/ou emballés: Fruits et légumes frais et secs en conversion Cut and/or packaged fruit: Fresh and dry fruits and vegetables in conversion	Biologique
	Fruits coupés et/ou emballés: Fruits et légumes frais et secs surgelés Cut and/or packaged fruit: Frozen fresh and dried fruits and vegetables	Biologique
	Légumes frais, légumes préparés: Fruits et légumes transformés et surgelés Fresh vegetables, processed vegetables: Processed and frozen fruits and vegetables	Biologique
	Pains, viennoiseries, pâtisseries Breads, Viennese pastries, pastry goods: Breads, pastries	Biologique
	Plantes séchées, épices et aromates Dried plants, herbs and spices: Dried plants, spices and herbs	Biologique
	Plats cuisinés et traiteur: Plats cuisinés et traiteur à base de produits de la mer (poissons, mollusques, et crustacés) Cooked and catering dishes	Biologique
	Plats cuisinés et traiteur: Plats cuisinés et traiteur à base de produits de la mer (poissons, mollusques, et crustacés) (Contient des ingrédients biologiques) Cooked and catering dishes (Contains organic ingredients)	Biologique
	Plats cuisinés et traiteur: Plats cuisinés et traiteur à base	Biologique

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	de produits de la mer (poissons, mollusques, et crustacés) (Ingrédient principal issu de la pêche ou de la chasse) Cooked and catering dishes (Hunting / fishing - contains organic ingredients)	
	Plats cuisinés et traiteur: Plats cuisinés et traiteur à base de viande / volaille / charcuterie Cooked and catering dishes	Biologique
	Plats cuisinés et traiteur: Plats cuisinés et traiteur à base végétale Cooked and catering dishes	Biologique
	Préparations et conserves à base de fruits et légumes, autres: Fruits et légumes 4ème gamme Fruit and vegetable-based preparations and preservations: 4th range fruits and vegetables	Biologique
Viandes, produits laitiers et œufs: Oeufs Meat, dairy products and eggs: Eggs	Biologique	
Viandes, produits laitiers et œufs: Produits laitiers Meat, dairy products and eggs: Dairy products	Biologique	
Viandes, produits laitiers et œufs: Viandes, charcuteries Meat, dairy products and eggs: Meats, delicatessen	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Stockage	Stockage: Stockage et préparation de commandes/ Storage <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 	
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	
II.9 Autres informations		
Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.		